

serait facile pour le Canada de maintenir un million et quart de personnes dans les industries de guerre et dans les services de guerre. L'honorable député de Broadview a dit qu'il ne restera plus rien aux contribuables. Le tableau que le ministre nous a communiqué cet après-midi m'a fort intéressé, et je tiens à le féliciter d'avoir accédé à certaines propositions faites par des membres de notre groupe. Dans d'autres occasions, nous avons proclamé que ce n'est pas le montant des impôts que paie le contribuable qui importe, mais bien ce qui lui reste après le paiement des impôts. Je me rends compte des difficultés que doit avoir le ministre quand il essaie de trouver un moyen terme entre nos opinions et celles de députés tels que l'honorable représentant de Broadview.

J'ai préparé un tableau indiquant ce qui reste cette année à un contribuable canadien en regard de ce qui lui restait l'an dernier, mon calcul reposant sur six jours par semaine et sur cinquante semaines par année. Tous mes chiffres se rapportent à des célibataires qui n'ont aucune personne à leur charge. L'an dernier, un homme qui avait un revenu de \$1,000 payait un impôt de \$87, ce qui lui laissait \$3.04 par jour. Son nouvel impôt, y compris la partie remboursable,—car il faut se rappeler qu'on l'oblige à payer cette partie de l'impôt pour l'empêcher d'acheter des articles de consommation—s'élève à \$172, ce qui lui laisse \$2.76 par jour. C'est ainsi que le niveau de son mode d'existence se trouve réduit. Un célibataire qui a touché l'an dernier un revenu de \$2,000 a dû payer un impôt de \$340, ce qui lui a laissé \$5.50 par jour; cette année, il paiera \$601, ce qui lui laissera \$4.66 par jour. Un homme qui touchait un revenu de \$5,000 l'an dernier a payé un impôt de \$1,332, ce qui lui a laissé \$12.22 par jour; sous le régime des nouveaux impôts, il paiera \$2,128, ce qui lui laissera \$9.57. Là encore la réduction est énorme. Un revenu de \$10,000 était assujéti l'an dernier à un impôt de \$3,600, ce qui laissait \$21.33 par jour; sous le nouveau régime, il sera assujéti à un impôt de \$5,112, ce qui laisse \$16.29 par jour. Un homme touchant un revenu de \$20,000 payait l'an dernier \$9,105, ce qui lui laissait \$36.31 par jour; sous le nouveau régime, il paiera \$11,829, ce qui lui laissera \$27.23 par jour. Pour un revenu de \$30,000, l'impôt était l'an dernier de \$15,082, ce qui laissait \$49.72 par jour; le nouvel impôt sera de \$19,196, ce qui laissera \$36.01 par jour.

Le contribuable qui avait un revenu de \$50,000 payait l'an dernier un impôt de \$28,392, ce qui lui laissait \$72.02 par jour. Le nouvel impôt, dans son cas, sera de \$35,703, ce qui lui laissera \$47.65 par jour. L'an dernier, un revenu de \$100,000 était assujéti à un impôt de \$64,347, ce qui laissait au contri-

[M. Nicholson.]

buable \$118.84 par jour. Le nouvel impôt sur un tel revenu sera de \$81,137, ce qui laissera \$62.87 par jour. Ainsi que le ministre l'a fait remarquer, c'est là une forte augmentation. L'homme privilégié qui touche un revenu de \$500,000 devait acquitter l'an dernier un impôt de \$411,720, ce qui lui laissait \$294.26 par jour, tandis que cette année il devra payer \$473,104; il lui restera ainsi \$89.65 par jour, ce qui est encore beaucoup.

Je voudrais voir le ministre rester fidèle au principe de taxer ceux qui ont le moyen de payer. Je sais que cela va modifier profondément le mode d'existence du peuple canadien, mais qui peut s'attendre d'être, à la fin de la guerre, en aussi bonne posture qu'au début des hostilités? Les gens qui touchent des revenus considérables sont des citoyens envers lesquels le Canada s'est montré fort généreux et ils ne sauraient faire de trop grands sacrifices, financiers ou autres, pour que le Canada puisse assurer à ceux qui servent dans nos forces armées,—et c'est là un véritable devoir,—un meilleur équipement et une meilleure nourriture que jamais, tout en procurant aux ouvriers de nos industries de guerre la nourriture, l'abri et les vêtements dont ils ont besoin. Il est sans doute vrai que jusqu'ici les ouvriers des industries de guerre et les civils d'une façon générale, sauf nos cultivateurs des Prairies dont le revenu provient surtout de la culture du blé, ont pu bénéficier d'un régime d'existence meilleur que jamais dans l'histoire du Canada, ce qui en dit long sur l'inefficacité de nos méthodes économiques d'avant-guerre, mais nous ne pouvons compter que cet état de choses va durer indéfiniment. Tôt ou tard, il faudra que les civils comprennent qu'ils doivent restreindre leurs dépenses; nous devons nous attendre à voir baisser notre niveau d'existence, comme le propose le ministre en augmentant si fortement les impôts cette année. Lorsque l'exposé budgétaire sera présenté l'an prochain, les gens qui touchent de gros revenus seront prêts, je l'espère, à accepter des sacrifices encore plus grands que ceux que leur imposent les présentes résolutions.

M. O'NEILL: Monsieur le président, je dois tout d'abord faire une observation relative au discours prononcé mercredi soir en cette enceinte par l'honorable député de Parry-Sound (M. Slaght). J'observe dans le hansard qu'en réponse à une question de l'honorable député le ministre des Finances a dit:

Si mon honorable ami croit cela, il n'a aucune confiance dans la politique financière du Gouvernement. Il ne devrait pas appuyer cette politique puisqu'il en attaque les fondements mêmes.

Depuis 1935, et bien longtemps avant cette date, j'ai partagé largement les principes exposés l'autre soir par l'honorable député de